La réduction des déchets verts par la sensibilisation au broyage

Syndicat mixte Cyclad

Auteur :

1 rue Julia et Maurice Marcou
17700 Surgères
Voir le site internet
Charles-adrien Beneteau
ca.beneteau@cyclad.org

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Le SMICTOM d'Aunis et des Vals de Saintonge (SMICTOM VALS AUNIS) est le syndicat mixte de collecte et de traitement des déchets du nord de la Charente-Maritime. Son territoire est constitué de 14 communautés de communes et de 3 communes non regroupées soit 208 communes et environ 216 000 habitants.

Le SMICTOM VALS AUNIS assure la collecte, le traitement, la valorisation des déchets des ménages et la gestion des déchetteries.
Le SMICTOM VALS AUNIS a signé son Programme Local de Prévention des Déchets en décembre 2009. Ce programme repose notamment sur une opération de grande ampleur en faveur du compostage à domicile engagée en 2008, avec plus de 20 400 foyers sensibilisés et équipés à la fin de l'année 2012. (http://www.vals-aunis.com/page.php?P=7). Les actions de sensibilisation au compostage ont pour objectif d'impacter le gisement des ordures ménagères, mais également le gisement des déchets verts en déchetterie. De plus, pour la bonne réussite du compostage, l'utilisation de déchets carbonés est indispensable. Une réflexion sur les déchets de taille et les branchages était nécessaire.

Sur le territoire du SMICTOM VALS AUNIS, les déchets de jardin constituent près de **40% des apports en déchetterie**, soit presque 10 000 tonnes par an. Ils sont compostés sur des plateformes pour un coût de 35 € par tonne. Cependant, il existe des solutions alternatives pour les recycler à la maison, limiter les déplacements à la déchetterie et les coûts de traitement.

Le **broyage** en est une, il permet une réduction considérable du volume des végétaux, notamment si le jardin comporte de nombreuses haies, arbres et arbustes. Le broyat peut être utilisé en paillage, ou pour le compostage.

Compte tenu de l’utilisation ponctuelle d’un broyeur de végétaux, le SMICTOM VALS AUNIS a jugé intéressant de proposer des **solutions d’utilisation collective**.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Proposer 4 niveaux d'action pour réduire les déchets verts : les permanences en déchetterie, le prêt aux communes, le prêt aux guides composteurs bénévoles pour des actions collectives, le prêt aux associations
- Eviter le brûlage des déchets végétaux à l'air libre

- Réutiliser le broyat comme matière première pour le compostage ou le paillage
- Sensibiliser au jardinage au naturel
- Proposer une solution collective
- Sensibiliser les collectivités et les habitants
-

Résultats quantitatifs

2011

- 100 dates de broyage ont été programmées sur l'ensemble des 25 déchetteries du territoire, aux périodes de taille (février à mars et septembre à novembre). Environ 234 m3 ont ainsi été évités lors de ces animations.
- Le broyeur est prêté aux mairies dans le cadre d'une sensibilisation des habitants (ex : broyage des sapins de Noël, broyage collectif sur la place de la mairie, porte à porte…). 6 prêts ont été effectués pour 111 m3 broyés.
- Le prêt du broyeur est proposé également aux guides composteurs bénévoles pour la sensibilisation de leur entourage (7 prêts pour 20 m3).

2012

- 50 dates de broyage ont été programmées sur les 13 déchetteries les plus fréquentées du territoire, aux périodes de taille (février à avril et octobre à novembre). Environ 350 m3 ont ainsi été évités lors des animations. Les dates de la campagne automnale sont indiquées sur les calendriers de collecte distribués dans toutes les boîtes aux lettres.
- Le broyeur a été prêté 31 fois aux mairies pour 1 200 m3 broyés.
- Les guides composteurs l'ont emprunté 11 fois pour 360 m3 broyés.

2013

- 48 dates de broyage en déchetterie (printemps et automne) avec 330 m3 broyés et 225 personnes sensibilisées.
- 47 prêts pour 2 150 m3 broyés et 168 personnes sensibilisées, (dont 5 fois aux guides composteurs bénévoles).

Résultats qualitatifs

- Retours positifs des usagers concernés (habitants, mairies, associations, guides composteurs bénévoles…)
- Rapidité de broyage avec le broyeur thermique semi-professionnel
- Qualité des échanges avec les habitants autour du jardinage au naturel
-

Planning

- **2007**

Le projet de sensibilisation au broyage des végétaux a démarré en 2007 avec l'opération pilote de compostage à domicile sur la commune de Nachamps.

Pour cette première opération, des créneaux horaires ont été mis en place : les personnes intéressées par la prestation s'inscrivaient en mairie.

L'agent municipal se rendait chez les particuliers avec le broyeur afin de réaliser la démonstration à partir de leurs propres déchets verts.

Cette opération a permis de sensibiliser 20% des foyers sur 2 périodes de démonstration. Malheureusement cette opération n'a pas perduré pour des raisons de personnel. En revanche, une grande majorité des personnes sensibilisées s'est équipée de broyeurs.

- **2008-2009**

Sur la base de l'expérience de Nachamps, le prêt du broyeur est proposé à l'ensemble des communes. Ce service est évoqué en public lors de la réunion sur le compostage pour les communes qui le souhaitent.

Le broyeur a ainsi été utilisé une dizaine de fois en différentes circonstances (collecte des sapins de Noël, périodes de taille, sur la place du village…).

- **2010**

Le recrutement d'un nouvel agent de communication de proximité a permis d'exploiter de nouvelles pistes pour la sensibilisation au broyage. Des démonstrations ont ainsi été mises en place dans les déchetteries (300 personnes sensibilisées en 4 mois sur 16 déchetteries).

Invitation par le Conseil Général lors de la remise des prix du concours villes et villages fleuris pour des démonstrations de broyage aux élus et techniques du département.

- **2011**

Le SMICTOM VALS AUNIS décide de se doter d'un broyeur thermique plus puissant pour répondre aux besoins et à ses objectifs de réduction des déchets.

Les dates de permanence en déchetterie sont plus nombreuses et sont inscrites sur le calendrier de collecte distribué aux habitants

- **2012-2013**

Les prêts aux collectivités et associations sont développés.

Les permanences en déchetterie se poursuivent

Moyens humains

- 1 agent de communication de proximité se charge des permanences en déchetterie
-

Moyens financiers

- achat du broyeur thermique : 18 500 € (50% de subventions ADEME)
- entretien du broyeur : environ 1 000€/an
- communication : environ 500€/ an (modifications maquette, encarts presse, impression des flyers pour les déchetteries)
-

Moyens techniques

- 1 broyeur
- 1 attelage
- du petit matériel : casques anti-bruit, chaussures de sécurité, gants, roue de secours...
- 1 planning d'utilisation
- 1 convention de prêt
- des panneaux de sensibilisation avec support
- un stock de composteurs est toujours disponible lors des permanences de broyage en déchetterie si besoin

Partenaires mobilisés

- mairies
- guides composteurs bénévoles
- associations
-

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Action simple et facilement reproductible

Difficultés rencontrées

- service gratuit
- ce n'est pas qu'une simple prestation, il y a une sensibilisation à l'utilisation du broyat et au jardinage au naturel
- participation des guides bénévoles sous la forme de temps de sensibilisation et de broyage

Recommandations éventuelles

- Communiquer régulièrement sur les actions, notamment auprès des mairies
- Se renseigner auprès des services administratifs sur les contrats d'assurance lors des prêts et de la rédaction de la convention
-

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | BROYEUR | ADMINISTRATION PUBLIQUE | MENAGE | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Octobre 2019
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Cécile FORGEOT
cecile.forgeot@ademe.fr
Direction régionale Nouvelle Aquitaine